

Le compte social de l'agriculture prévisionnel pour 2011 ⁽¹⁾

Résumé	105
Le compte social des exploitants agricoles	106
Les prestations sociales	106
Les cotisations et les autres ressources	109
Le compte social des salariés agricoles	113
Les prestations sociales	113
Les cotisations et les autres ressources du compte	114

(1) Ce rapport a été préparé et présenté à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation par Estelle GEORGE au Bureau des organismes de protection sociale agricole du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire.

LE COMPTE SOCIAL DE L'AGRICULTURE PREVISIONNEL POUR 2011

Le compte social prévisionnel 2011 des exploitants agricoles fait apparaître une légère augmentation de 0,4% des prestations sociales versées aux actifs et inactifs.

Cette évolution serait liée à la diminution des prestations vieillesse et famille, respectivement de 0,4% et 0,3 %, et à la progression des dépenses maladie de 1,5%.

Les cotisations des non salariés enregistreraient une baisse de 0,6%. Les autres recettes évolueraient positivement de 0,3%.

Sous ces évolutions conjuguées, le compte social prévisionnel 2011 se solderait par un déficit de 1,3 Md€.

Dans le compte social des salariés agricoles, les prestations augmenteraient en 2011 de 2,1%. La progression des dépenses serait partagée par l'ensemble des branches, avec des hausses de 2,8% pour les dépenses de santé, de 1,6% pour les prestations vieillesse, et de 2,4% pour les prestations famille.

Le rendement des cotisations augmenterait de 3,6% grâce au redressement de l'emploi agricole après deux années de dépression. Les autres ressources progresseraient de 1,2%.

Les différentes branches du régime des salariés agricoles étant intégrées au régime général, le compte social est par construction équilibré par des subventions des caisses nationales du régime général.

Le compte social des exploitants agricoles

Les prestations sociales

Tendanciellement ces dernières années, le vieillissement et l'érosion de la population protégée font progresser les dépenses maladie, affectent les produits de compensations démographiques et, a contrario, font diminuer les prestations légales vieillesse et famille.

Le compte prévisionnel 2011 s'inscrit dans cette tendance, avec une baisse des prestations vieillesse et des prestations familiales (respectivement -0,4% et -0,3%), et une augmentation des dépenses maladie de 1,5%.

Au total, l'ensemble des prestations sociales versées aux exploitants actifs et inactifs augmenterait de 0,4%, soit une baisse de 1,6% après correction par l'indice des prix à la consommation.

1) Les dépenses de santé

L'impact de la baisse tendancielle du nombre de bénéficiaires en assurance maladie serait contrebalancé par le vieillissement de la population, qui induit un surcoût de consommation des prestations exécutées en établissements de soins.

Comme les années passées, deux évolutions aux effets dissemblables seraient observées en 2011.

En premier lieu, le poste médico-social progresse de façon soutenue (+8,1%), dans la lignée des hausses annuelles de 13 % à 16% entre 2008 et 2010. Cette progression porte à la hausse les dépenses tous établissements (+3%) et le total des dépenses de santé.

Ce dynamisme repose sur l'ouverture de nouvelles places au sein des établissements médico-sociaux, notamment en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et en service «soins infirmières à domicile», conformément au plan solidarité grand âge. Ces créations de places correspondent aux besoins d'un régime dont la part de la population âgée de 80 ans et plus, déjà importante, ne cesse de croître (+0,7% en 2011).

En second lieu, les soins de ville diminueraient de 0,4%. Ces dernières années, ce poste est marqué par une relative stabilité. Plusieurs facteurs y contribuent : le recul démographique de la population protégée en maladie, les mesures d'économies intégrées dans l'objectif national des dépenses d'assurance maladie et une meilleure gestion du risque maladie.

2) Les allocations vieillesse

En 2011, les prestations vieillesse de base et complémentaire obligatoire diminueraient de 0,4%.

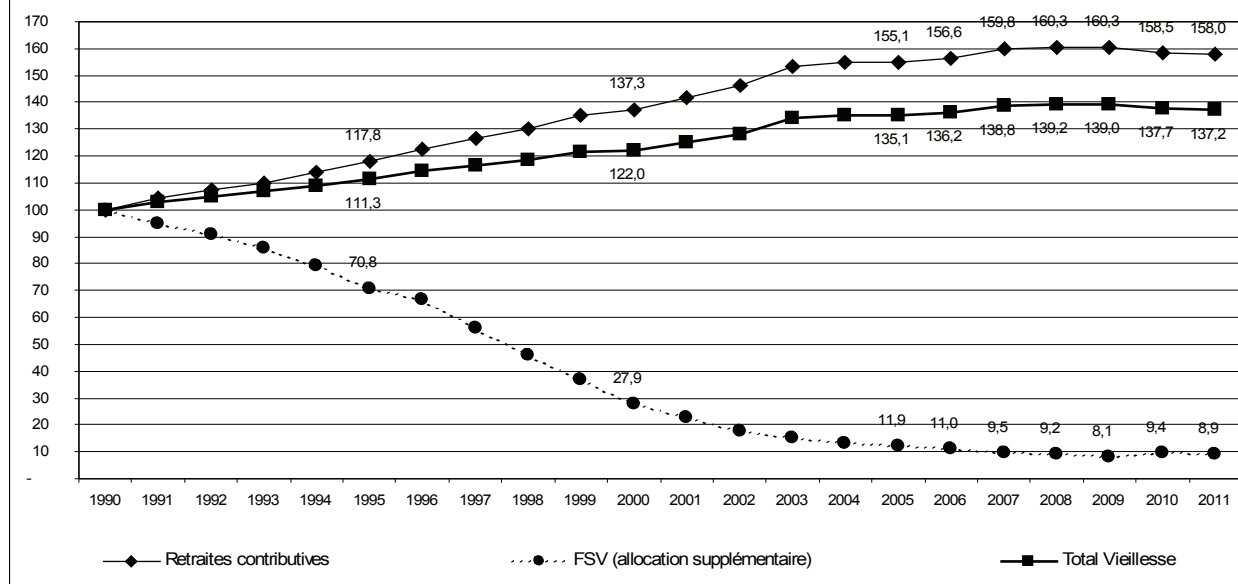
TABLEAU 1 : REMBOURSEMENTS MALADIE - Valeurs en millions d'euros - évolutions en indice

	1990	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
REMBOURSEMENTS MALADIE (en euros courants)	4 062	4 968	5 266	5 396	5 876	6 011	6 344	6 169	6 378	6 502	6 533	6 826	6 900	7 004
<i>Evol° n/n-1</i>			101,5	102,5	108,9	102,3	105,5	97,2	103,4	101,9	100,5	104,5	101,1	101,5
<i>Evol base 100 en 1990</i>	100	122,3	129,7	132,9	144,7	148,0	156,2	151,9	157,0	160,1	160,9	168,0	169,9	172,4
REMBOURSEMENTS MALADIE (en euros constants)	4 062	4 484	4 584	4 626	4 787	4 869	4 973	4 832	4 912	4 935	4 824	5 019	4 990	4 960
<i>Evol° n/n-1</i>			101,9	100,9	103,5	101,7	102,1	97,2	101,6	100,5	97,7	104,1	99,4	99,4
<i>Evol base 100 en 1990</i>	100	110,4	112,9	113,9	117,9	119,9	122,4	119,0	120,9	121,5	118,8	123,6	122,8	122,1

TABLEAU 2 : PRESTATIONS VIEILLESSE - Valeurs en millions d'euros - évolutions en indice

	1990	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
PRESTATIONS VIEILLESSE (en euros courants)	6 382	7 100	7 787	7 982	8 183	8 548	8 620	8 621	8 695	8 857	8 884	8 872	8 789	8 754
<i>Evol° n/n-1</i>			100,6	102,5	102,5	104,5	100,8	100,0	100,8	101,9	100,3	99,9	99,1	99,6
<i>Evol base 100 en 1990</i>	100	111,3	122,0	125,1	128,2	133,9	135,1	135,1	136,2	138,8	139,2	139,0	137,7	137,2
PRESTATIONS VIEILLESSE (en euros constants)	6 382	6 408	6 643	6 704	6 756	6 926	6 869	6 753	6 696	6 723	6 559	6 524	6 355	6 200
<i>Evol° n/n-1</i>			99,0	100,9	100,8	102,5	99,2	98,3	99,2	100,4	97,6	99,5	97,4	97,6
<i>Evol base 100 en 1990</i>	100	100,4	104,1	105,1	105,9	108,5	107,6	105,8	104,9	105,3	102,8	102,2	99,6	97,1

GRAPHIQUE 1 : PRESTATIONS SOCIALES DES EXPLOITANTS AGRICOLES 1990 A 2011 VIEILLESSE
(en euros courants - base 100 en 1990)



Les pensions de droits propres baisseraient de 0,6% et celles de droits dérivés de 0,1%.

Ces évolutions sont liées à la baisse du nombre de retraités avec actuellement deux fois plus de décès que d'attributions.

Ces évolutions intègrent également les effets des mesures de la réforme des retraites de 2010 avec le relèvement progressif de l'âge de départ à la retraite, de l'âge permettant d'acquies une retraite à taux plein et la possibilité de départs anticipés pour cause de pénibilité. Ces mesures devraient générer 27 M€ d'économies globales en 2011.

TABLEAU 3 : PRESTATIONS FAMILIALES (y compris allocations aux adultes handicapés)- Valeurs en

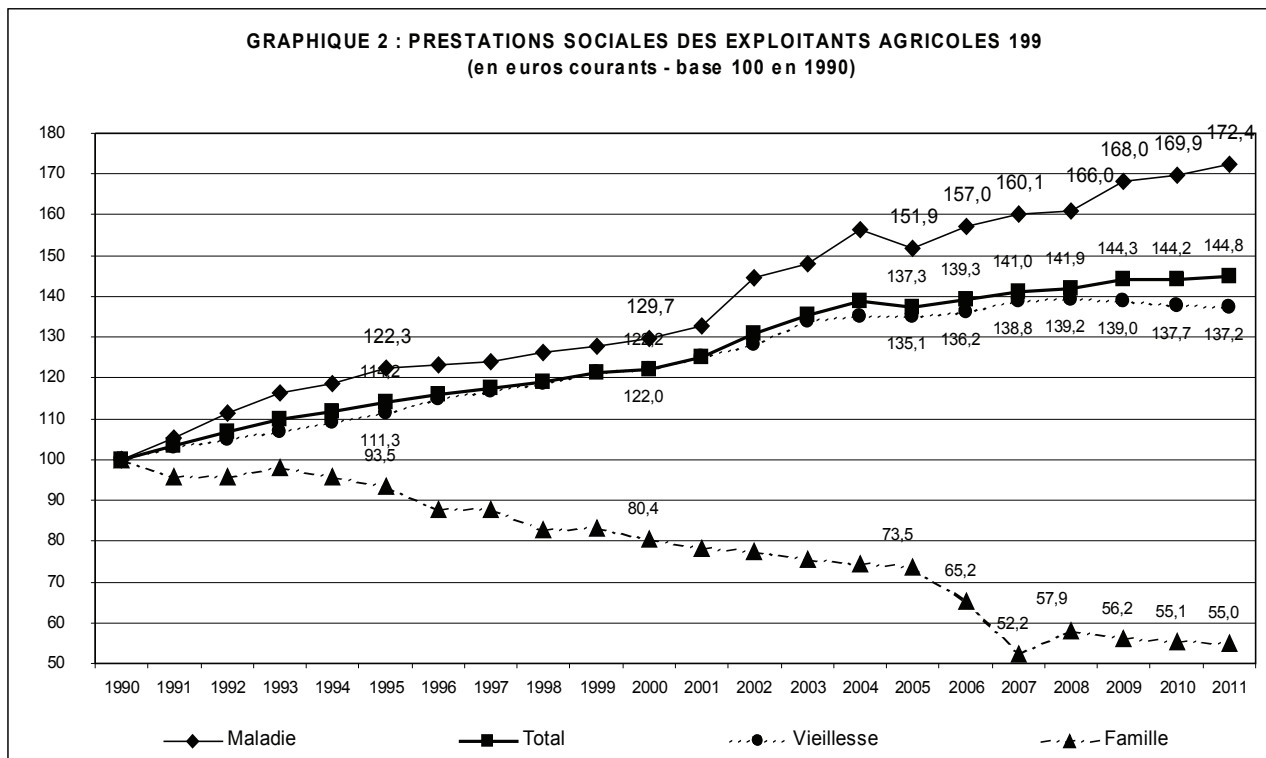
	1990	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
PRESTATIONS FAMIL (en euros courants)	709	663	570	555	550	537	529	521	462	370	410	399	391	390
<i>Evol° n/n-1</i>			96,5	97,3	99,2	97,5	98,5	98,6	88,7	80,0	110,9	97,2	98,1	99,7
<i>Evol base 100 en 1990</i>	100	93,5	80,4	78,3	77,6	75,7	74,6	73,5	65,2	52,2	57,9	56,2	55,1	55,0
PRESTATIONS FAMIL (en euros constants)	709	598	486	466	454	435	421	408	356	281	303	293	283	276
<i>Evol° n/n-1</i>			95,0	95,8	97,5	95,7	96,9	96,9	87,2	78,9	107,8	96,8	96,4	97,6
<i>Evol base 100 en 1990</i>	100	84,4	68,6	65,7	64,1	61,3	59,4	57,6	50,2	39,6	42,7	41,4	39,9	38,9

TABLEAU 4 : REPARTITION DES PRESTATIONS - Valeurs en millions d'euros

11 628 11 436

NATURE DES PRESTATIONS	1990	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
MONTANTS en M euros courants														
REMBOURSEMENTS MALADIE	462	4 968	5 266	5 396	5 876	6 011	6 344	6 169	6 378	6 502	6 533	6 826	6 900	7 004
VIEILLESSE	6 382	7 100	7 787	7 982	8 183	8 548	8 620	8 621	8 695	8 857	8 884	8 872	8 789	8 754
FAMILIALES	709	663	570	555	550	537	529	521	462	370	410	399	391	390
TOTAL	11 153	12 731	13 624	13 933	14 609	15 095	15 493	15 312	15 535	15 730	15 827	16 096	16 080	16 147
en pourcentage du total														
REMBOURSEMENTS MALADIE	36%	39%	39%	39%	40%	40%	41%	40%	41%	41%	41%	42%	43%	43%
VIEILLESSE	57%	56%	57%	57%	56%	57%	56%	56%	56%	56%	56%	55%	55%	54%
FAMILIALES	6%	5%	4%	4%	4%	4%	3%	3%	3%	2%	3%	2%	2%	2%

GRAPHIQUE 2 : PRESTATIONS SOCIALES DES EXPLOITANTS AGRICOLES 199
(en euros courants - base 100 en 1990)



Les catégories les plus touchées par le déclin démographique sont les conjoints et les aides familiaux. Les effectifs d'anciens chefs d'exploitations bénéficiaires de la RCO seraient relativement stables en 2011 par rapport en 2010. Cette évolution explique que les dépenses de retraite complémentaire obligatoire augmenteraient de 1,8%, soit au rythme de la revalorisation annuelle du point de retraite complémentaire.

3) Les prestations familiales

Les prestations familiales baisseraient de 0,4% en 2011 sous l'effet d'une diminution constante du nombre de familles bénéficiaires. Cet effet volume serait atténué par la revalorisation en 2011 de la base mensuelle de calcul des allocations familiales de 1,5%.

Les dépenses relatives à l'allocation aux adultes handicapés progresseraient de 3,5% en raison des revalorisations successives de la prestation de 2,1% au 1^{er} avril 2011, puis 2,2% au 1^{er} septembre 2011.

Les cotisations et autres ressources

La protection sociale des exploitants agricoles est financée par trois grands types de ressources :

- les cotisations professionnelles ;
- les transferts entre organismes au titre de la solidarité interprofessionnelle ou inter-régimes ;
- les impôts et taxes affectés au titre de la solidarité nationale.

1) Les cotisations professionnelles

En 2011, le rendement des cotisations professionnelles enregistrerait une légère baisse de 0,6%, et ce, malgré l'amélioration des revenus agricoles en 2010.

Pour 84% des cotisants, l'assiette des cotisations 2011 est en effet basée sur la moyenne triennale des revenus 2008 à 2010. Le revenu 2010 se substitue donc au revenu 2007 dans la moyenne triennale pour la détermination des cotisations de 2011. Bien qu'en hausse, le revenu agricole 2010 resterait tout de même moins élevé que celui de 2007, car cette hausse est intervenue après deux années de forte baisse.

En outre, la forte augmentation du prix des céréales

en 2010 est surtout intervenue au cours du second semestre de l'année. Cette évolution positive n'aura donc que peu d'effet sur les cotisations 2011 pour les céréaliers ayant clôturé leur comptabilité au 1^{er} semestre.

Seules les cotisations de retraite complémentaire obligatoire (RCO) seraient en augmentation (+5,4%) en raison d'une assiette minimale forfaitaire de 1 820 SMIC pour les chefs d'exploitation, et en raison de l'extension du bénéfice de la RCO à compter de 2011 aux conjoints collaborateurs et aides familiaux. Leur assiette de cotisation est fixée à 1 200 SMIC.

En 2011, la participation professionnelle aux ressources du compte social s'établirait à 17,6%.

2) Les transferts de gestion

Les transferts de gestion seraient en baisse de 16,1% en 2011. Cette importante diminution résulte de la suppression de la compensation généralisée maladie, qui profitait surtout au régime agricole à hauteur de 1 Md€.

Pour assurer la neutralité financière de cette suppression, la loi de financement de la sécurité sociale pour 2011 a prévu le transfert au régime des non-salariés agricoles d'une fraction de 31% du produit de la contribution sociale de solidarité des

TABLEAU 5 : EVOLUTION DES COTISATIONS ET DES EMPLOIS

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Ensemble des cotisations dont :	0,1%	11,2%	-0,6%	0,2%	-1,0%	-1,8%	5,3%	5,6%	-8,0%	-0,6%
Cotis. techn. d'ass. Maladie	1,7%	1,3%	-1,4%	-1,0%	-0,8%	-1,1%	5,1%	6,3%	-7,9%	-1,3%
Cotis. techn. d'ass. Vieillesse	0,5%	33,2%	1,1%	-0,2%	0,1%	-1,7%	4,7%	4,1%	-6,6%	1,3%
Cotis. techn. d'ass. Famille	-0,6%	-0,3%	-3,4%	-1,1%	-1,3%	-3,0%	9,1%	8,4%	-11,7%	-1,8%
Ensemble des emplois	3,1%	3,1%	2,2%	0,5%	0,5%	1,7%	2,2%	0,3%	-0,2%	0,0%
dont prestations	3,3%	3,6%	1,9%	0,5%	0,5%	1,7%	1,5%	1,7%	-0,1%	0,4%

TABLEAU 6 : REPARTITION DES RESSOURCES DU COMPTE SOCIAL

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Cotisations	18,0%	19,6%	19,0%	19,0%	18,7%	18,0%	18,6%	19,5%	17,8%	17,6%
Ressources affectées	34,4%	33,2%	34,1%	31,0%	32,6%	29,5%	30,3%	36,3%	37,5%	43,6%
Transferts entre gestions	43,3%	42,7%	41,4%	41,5%	39,7%	38,5%	38,4%	36,2%	37,5%	31,4%
Solde	4,3%	4,5%	5,5%	8,5%	9,0%	14,0%	12,7%	8,0%	7,2%	7,4%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

sociétés (C3S).

Cette modification se traduit dans le compte social par une diminution des transferts de gestion et par une hausse des impôts et taxes affectés.

Les transferts, qui ne représenteraient plus que 31,4% des ressources en 2011 (5,3Md€) au lieu de 37,5% en 2010, seraient constitués :

- de la compensation démographique vieillesse pour 3,8 Md€ ;
- de l'affectation d'une partie du produit de la compensation sociale généralisée pour 0,6 Md€ ;
- de remboursements de prestations (par le fonds de solidarité vieillesse et la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie notamment) et des contributions d'équilibre du régime général pour 0,9 Md€.

3) Les ressources affectées et la subvention de l'État

Elles constituent le dernier volet du financement des dépenses sociales agricoles. Le financement était assuré par une fraction de la TVA et une subvention de l'État jusqu'en 2003.

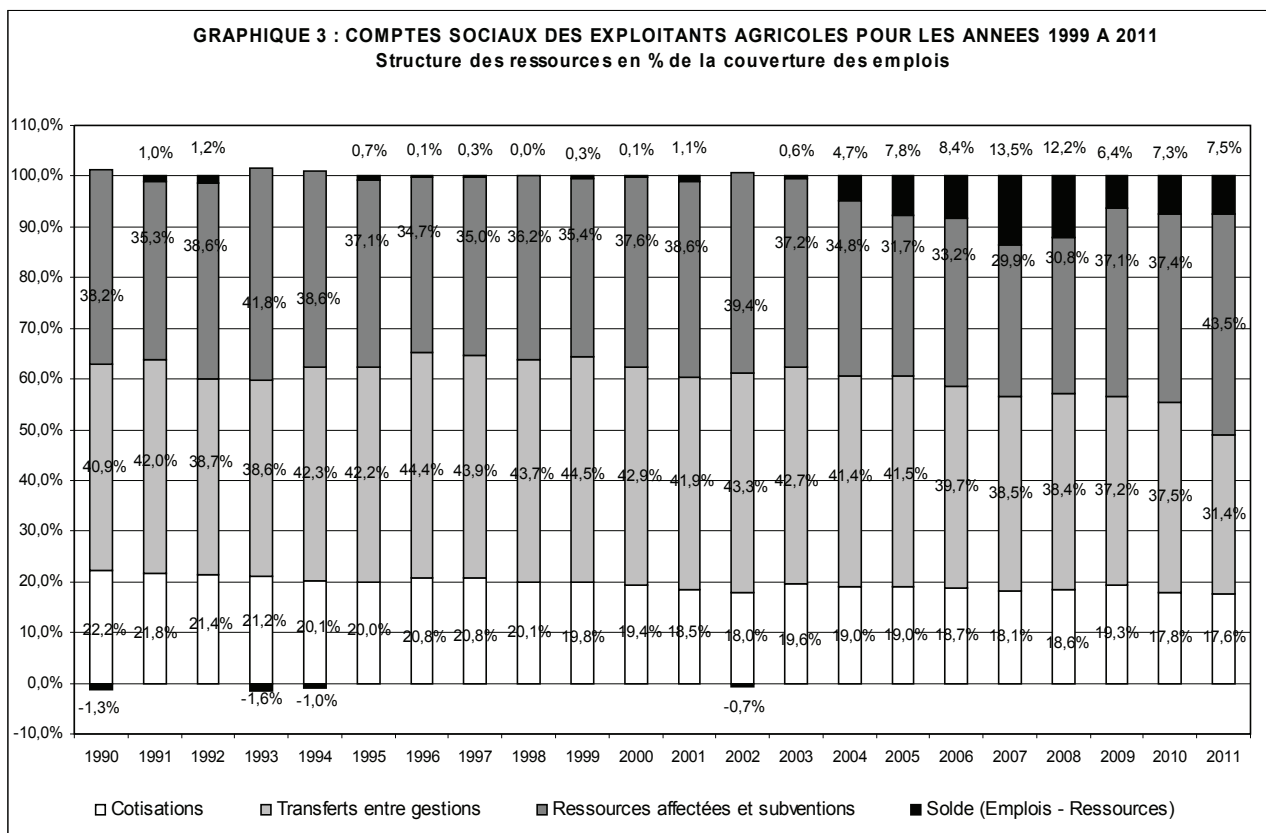
A compter de 2004, une fraction des droits sur la consommation des tabacs a remplacé ces ressources.

En 2009, la structure des taxes affectées a été fortement modifiée. La fraction des droits tabacs dédiée au régime a diminué tandis que le régime s'est vu affecter le bénéfice de l'intégralité de la taxe sur les véhicules de société ainsi qu'une fraction des taxes sur les alcools et les boissons. Ces recettes fiscales s'établiraient à 7,4 Md€ en 2011, contre 6,5 Md€ en 2010 et 6,3 Md€ en 2009.

Ces ressources enregistreraient ainsi une progression de 16,6% en 2011, en raison de l'affectation d'une fraction de la C3S (Cf. point 2).

Les ressources affectées par l'État et les subventions (voir histogramme ci-après) attendraient 43,1% des ressources en 2011, contre 37,5% en 2010. Après une baisse plutôt continue sur la période allant de 1993 à 2008, cette part augmenterait de 2009 à 2011.

Le compte social 2011 devrait se solder par un déficit de 1,3 Md€, soit 7,5% du total des charges. Ce solde négatif représente le déficit non financé de la branche vieillesse, les autres branches étant intégrées financièrement au régime général.



COMPTES SOCIAUX DES EXPLOITANTS AGRICOLES
POUR LES ANNEES 2010 (semi-définitif) et 2011 (compte prévisionnel)

RECETTES

(en millions d'euros)

CATEGORIES DE RESSOURCES	RECETTES AFFERENTES AUX EXPLOITANTS AGRICOLES ET ASSIMILES					
	2010 semi-définitif		2011 prévisionnel		2011 / 2010 indice valeur	
	TOTAL	dont actifs	TOTAL	dont actifs	TOTAL	dont actifs
I - COTISATIONS						
A/ - ASSURANCE MALADIE obligatoire et volontaire						
.Cotisations techniques a'	1 132,4	962,5	1 118,1	950,4	98,7	98,7
.Cotisations complémentaires b'	188,3	172,8	185,9	170,6	98,8	98,8
Sous-total : ASSURANCE MALADIE c=a+b	1 320,7	1 135,4	1304,0	1121,0	98,7	98,7
B/ - PRESTATIONS FAMILIALES						
.Cotisations techniques d	272,6	272,6	267,6	267,6	98,2	98,2
.Cotisations complémentaires e	67,8	67,8	66,6	66,6	98,3	98,3
Sous-total : PFA f=d+e	340,4	340,4	334,2	334,2	98,2	98,2
C/ - ASSURANCE VIEILLESSE						
Cotisations techniques individuelles g'						
Cotisations techniques fiscales g''						
.Cotisations techniques totales g=g'+g''	1 113,6	1 113,6	1 128,5	1 128,5	101,3	101,3
.Cotisations complémentaires h	180,0	180,0	172,0	172,0	95,6	95,6
Sous-total : VIEILLESSE i=g+h	1 293,5	1 293,5	1 300,4	1 300,4	100,5	100,5
TOTAL COTISATIONS						
.Cotisations techniques j=a+d+g	2 518,5	2 348,7	2 514,1	2 346,4	99,8	99,9
.Cotisations complémentaires k=b+e+h	436,0	420,6	424,5	409,2	97,4	97,3
.Divers l	29,9	29,9	28,7	28,7	96,2	96,2
SOUS-TOTAL (I) COTISATIONS m=j+k+l	2 984,4	2 799,1	2 967,4	2 784,3	99,4	99,5
II - RESSOURCES AFFECTEES	6 305,5		7 350,0		116,6	
Dt taxes tabacs, alcools, vins... et taxe véhicules de société						
III - TRANSFERTS ENTRE GESTIONS						
.Compensation démographique n	4 858,8		3 797,1		78,1	
.Fonds de solidarité vieillesse et Fonds Spécial d'Invalidité o	430,5		430,7		100,0	
.CSG p	555,3		578,8		104,2	
.Contribution CNAF q	106,2		104,8		98,7	
.Prises en charge prestations et subvention d'équilibre CNAM r	351,6		379,1		107,8	
SOUS-TOTAL (III) TRANSFERTS ENTRE GESTIONS n à r	6 302,5		5 290,4		83,9	
IV - SOLDE	1 230,3		1 256,3		102,1	
TOTAL PROTECTION SOCIALE I à IV	16 822,8		16 864,0		100,0	

**COMPTES SOCIAUX DES EXPLOITANTS AGRICOLES
POUR LES ANNEES 2010 (semi-définitif) et 2011 (compte prévisionnel)**

DEPENSES

(en millions d'euros)

CATEGORIES D'EMPLOIS	DEPENSES AFFERENTES AUX EXPLOITANTS AGRICOLES ET ASSIMILES					
	2010 semi-définitif		2011 prévisionnel		2011 / 2010 indice valeur	
	TOTAL	dont actifs	TOTAL	dont actifs	TOTAL	dont actifs
I - PRESTATIONS						
A/ - SANTE						
.Assurance maladie obligatoire et volontaire						
- Maladie : médecine de ville	a	2 697,0	2 686,4	99,6		
- Maladie : établissements médico sociaux	b	897,1	970,1	108,1		
- Maladie : établissements cliniques privées	c	523,7	517,3	98,8		
- Maladie : établissements tarification administrative	d	2 689,7	2 745,5	102,1		
- Maladie : divers	e	92,9	84,8	91,2		
Total maladie	f=a+b+c+d+e	6900,4	7004,1	101,5	101,5	
- Invalidité	g	63,4	63,2	99,6	99,6	
Sous-total : SANTE	h=f+g	6963,9	7067,3	101,5	101,5	
B/ - VIEILLESSE						
.Assurance vieillesse : droits propres	g	7 014,8	6 972,8	99,4		
.Assurance vieillesse : droits dérivés		1 306,6	1 304,8	99,9		
.retraite complémentaire obligatoire	h	467,5	476,1	101,8		
Sous-total : VIEILLESSE	i=g+h	8 788,9	8 753,7	99,6		
D/ - FAMILLE						
.Prestations familiales	l	351,0	348,2	99,2	99,2	
.Allocation adultes handicapés (AAH)		40,0	41,4	103,5	103,5	
.Assurance maternité	m	30,6	31,3	102,3	102,3	
Sous-total : FAMILLE	n	421,6	421,0	99,9	99,9	
SOUS-TOTAL (I) PRESTATIONS	p	16174,4	16242,0	100,4	101,2	
II - TRANFERTS ENTRE GESTIONS						
.Contribution au régime des praticiens	q	101,3	102,3	101,0		
.Contribution au régime des étudiants	r	22,5	22,5	100,0		
.Contributions et transferts divers	t	83,2	62,7	75,4		
SOUS-TOTAL (II) TRANSFERTS ENTRE GESTIONS	q à t	207,0	187,5	90,6		
III - CHARGES DE GESTION						
.Gestion : maladie	u	188,3	185,9	98,8		
.Gestion : vieillesse		185,3	182,0	98,2		
.Gestion : famille	v	67,8	66,6	98,3		
SOUS-TOTAL (III) CHARGES DE GESTION	w	441,4	434,5	98,5		
TOTAL PROTECTION SOCIALE I à III		16 822,8	16 864,0	100,2		

Le compte social des salariés agricoles

Les prestations sociales

Les prestations sociales versées aux salariés des établissements agricoles augmenteraient en 2011 à un rythme supérieur à celui de l'année 2010 (+2,1% contre +1,2%). Elles s'établiraient à 4,56 Md€. Après correction de l'indice des prix à la consommation hors tabac, les prestations versées en 2011 seraient stables, alors qu'elles étaient en diminution en 2010 (-0,5%).

1) Les dépenses de santé

L'ensemble des dépenses de santé (assurance maladie au sens strict, assurance invalidité et assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles) progresserait en 2010 de 2,8%. Le rythme est supérieur à celui de l'année précédente (+1,2%) et rejoint presque la hausse de 3,4% constatée en 2009.

Les dépenses d'assurance maladie enregistreraient une croissance de 2,8%, contre 1,1% en 2010. La croissance des dépenses serait portée par les prestations exécutées en établissements (médico-sociaux et publics : + 3,2%) et le poste honoraires (+2,7%) avec les revalorisations tarifaires, notamment le passage de la consultation des médecins généralistes à 23 €.

Les prestations au titre de l'invalidité augmenteraient de 2%, sous l'effet principal de la revalorisation des pensions de 2,1% en 1er avril 2011.

Quant aux dépenses relatives aux accidents du travail et aux maladies professionnelles, elles augmenteraient de 2,7%, soit une croissance similaire à celle de 2010 (2,8%).

2) Les allocations vieillesse

Les dépenses d'assurance vieillesse, quant à elles, progresseraient en 2011 de 1,6%, contre 1,1 % en 2010.

Ce phénomène résulterait :

- d'une revalorisation en 2011 des pensions en moyenne annuelle de 1,8% (0,9% en 2010) ;
- d'une hausse du nombre de bénéficiaires de pensions d'assurance vieillesse de droits dérivés de 0,7% ;
- et de la revalorisation du minimum vieillesse (ASPA) de 4,6% au 1er avril 2011.

Ces effets compensent l'effet de la baisse prévisionnelle du nombre de nouveaux retraités en droits propres en 2011 en raison des nouvelles mesures de la réforme des retraites.

3) Les prestations familiales

Les prestations relatives à la famille augmenteraient de 2,4% contre 1,3% en 2010. Cette évolution résulterait des revalorisations en 2011 de la base mensuelle de calcul des allocations familiales (1,5%) et de l'allocation aux adultes handicapés (2,2% au 1er avril et au 1er septembre 2011). Les dépenses de prestations d'accueil des jeunes enfants, en hausse de 2,5% en 2011, contribueraient aussi à la hausse des dépenses de prestations familiales.

Ainsi en 2011, les prestations vieillesse représenteraient presque la moitié des charges du compte des salariés agricoles (48,5%), contre 42% pour les charges de santé, et moins de 10% pour les charges de prestations familiales.

Tableau 7 : Evolution des prestations sociales versées aux salariés des exploitants agricoles

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Part en 2011
- Santé	5,3%	0,8%	4,4%	2,4%	3,1%	3,4%	1,2%	2,8%	42,0%
- Vieillesse	2,2%	3,0%	2,9%	3,0%	3,2%	1,7%	1,1%	1,6%	48,5%
- Famille	2,2%	4,0%	3,7%	1,0%	2,1%	3,5%	1,3%	2,4%	9,6%
Ensemble	3,5%	2,2%	3,6%	2,6%	3,0%	2,6%	1,2%	2,1%	100,0%
Après division par l'indice des prix hors tabac	1,8%	0,4%	1,9%	1,1%	0,2%	2,1%	-0,5%	0,0%	

Les cotisations et autres ressources

Comme l'indique le tableau n°8 ci-dessous, l'ensemble des cotisations à la charge des salariés et des employeurs de main d'œuvre augmenterait de 3,6% en 2011.

Cette évolution est liée à une reprise de l'emploi salarié agricole en 2011 après deux années de dépression, ainsi qu'à l'évolution du SMIC. Pour mémoire, sur les trois premiers trimestres de l'année 2009, l'emploi salarié agricole a mieux résisté à la crise que celui des autres secteurs de l'économie marchande. La tendance s'est inversée à compter du quatrième trimestre de l'année 2009 : l'emploi salarié agricole est alors rentré dans une phase de régression qui s'est poursuivie jusqu'au terme du troisième trimestre 2010, avec un recul moyen du nombre de contrats de 1,8% en glissement trimestriel sur cette période.

Les autres ressources dont bénéficie le régime, qui représentent 3,1 Md€, regroupées sous l'appellation « transferts entre gestions » dans le compte social, comprennent :

- les subventions d'équilibre du régime général ;
- la compensation démographique vieillesse ;
- les prises en charge de prestations par le FSV et de la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) ;
- des impôts et taxes affectés aux allègements généraux de cotisations ;
- et des cotisations prises en charge par l'État au titre d'autres dispositifs d'exonérations.

Le produit de la compensation démographique diminuerait sensiblement de 8% en 2011. Cette recette est notamment impactée par la dégradation de la conjoncture économique, qui a des effets sur le nombre de cotisants et la masse salariale.

Les ITAF progresseraient de 10 % en 2011 sous l'effet d'une modification des règles de compensation des allègements généraux. La loi de financement de la sécurité sociale pour 2011 a en effet mis un terme à la compensation par l'État des allègements généraux en faveur des bas salaire par un panier de recettes fiscales.

A compter de 2011, les impôts et taxes qui le composaient sont désormais directement affectés aux organismes de sécurité sociale. Le régime de protection sociale des salariés agricoles bénéficie, à cet effet, d'une fraction de 10% des droits de consommation sur les tabacs. Le rendement de ces droits est, par ailleurs, particulièrement dynamique ces dernières années (+4,7% pour 2011), avec les augmentations de prix du tabac.

Une autre évolution remarquée dans le compte prévisionnel 2011 est l'augmentation du poste prises en charge de prestations (+52%), avec la compensation nouvelle par le FSV d'une partie du minimum contributif servie par les branches vieillesse du régime général, du régime des salariés agricoles et des régimes des professions artisanales, industrielles et commerciales.

Les ressources extérieures représenteraient 66,4% du total des recettes du compte social des salariés agricoles en 2011, tandis que la part des recettes de cotisations s'élève à 33,6%.

Tableau 8 : Evolution des cotisations du compte social des salariés agricoles

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Ensemble des cotisations du régime dont	4,0%	3,3%	1,0%	1,4%	-1,4%	2,6%	-0,6%	3,6%
- cotisations des employeurs	4,0%	3,2%	0,8%	1,2%	2,1%	2,6%	-0,9%	4,7%
- cotisations des salariés agricoles	4,0%	3,5%	1,4%	2,0%	-8,4%	2,6%	0,0%	1,1%

Tableau 9 : Répartition des ressources du compte social des salariés agricoles

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
- Cotisations	36,0%	36,4%	35,5%	35,1%	33,7%	33,7%	33,1%	33,6%
dont à charge des employeurs	24,3%	24,5%	23,9%	23,6%	23,4%	23,4%	22,9%	23,5%
- transferts entre gestions	64,0%	63,6%	64,4%	64,8%	66,3%	66,3%	66,9%	66,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

COMPTES SOCIAUX DES SALARIES AGRICOLES
pour les années 2010 (semi-définitif) et 2011 (prévisionnel)

RECETTES

(en millions d'euros)

CATEGORIES DE RESSOURCES	RECETTES AFFERENTES AUX SALARIES D'EXPLOITATION					
	2010 semi définitif		2011 prévisionnel		indice 2011/2010	
	TOTAL	dont employ.	TOTAL	dont employ.	TOTAL	dont employ.
I-COTISATIONS						
A/ - ASSURANCES SOCIALES AGRICOLES						
-Cotisations techniques						
. salariales a	470,2		475,4		101,1	
. patronales b	701,6	701,6	709,3	709,3	101,1	101,1
. Total c	1 171,9	701,6	1 184,6	709,3	101,1	101,1
-Cotisations complémentaires d	107,1	107,1	108,3	108,3	101,1	101,1
Sous-total: ASSURANCE OBLIGATOIRE e=c+d	1 279,0	808,7	1 292,9	817,6	101,1	101,1
B/ -ASSURANCE FAMILLE						
-Cotisations techniques f	103,2	103,2	104,2	104,2	101,0	101,0
-Cotisations complémentaires g	34,2	34,2	34,5	34,5	101,0	101,0
Sous-total: PRESTATIONS FAMILIALES h=f+g	137,3	137,3	138,7	138,7	101,0	101,0
C/ - ASSURANCE ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES						
-Cotisations techniques i	99,4	99,4	133,3	133,3	134,1	134,1
-Cotisations complémentaires j	14,9	14,9	20,5	20,5	137,5	137,5
Sous-total : ACCIDENTS DU TRAVAIL k=i+j	114,3	114,3	153,8	153,8	134,6	134,6
SOUS-TOT.(I) COTISATIONS hors chômage l=e+h+k	1 530,6	1 060,3	1 585,4	1 110,0	103,6	104,7
II-TRANSFERTS ENTRE GESTIONS						
. Intégration régime général, comp.démographique, ITAF...l	2 570,0		2 631,3		102,4	
. autres transferts : cotisations prises en charge par l'Etat m	524,5		501,9		95,7	
SOUS-TOTAL(II) TRANSFERTS ENTRE GESTIONS n=l+m	3 094,6		3 133,2		101,2	
TOTAL PROTECTION SOCIALE (I) à (II)	4 625,1		4 718,6		102,0	
ASSURANCE CHÔMAGE Cotisations des exploitants o		231,9		231,9		100,0
SOUS-TOT. (I) COTISATIONS yc chômage l+o		1 292,3		1 342,0		103,8

Remarque : A compter de 2011, les réductions de cotisations au titre des allègements généraux sur les bas salaires sont imputées uniquement sur les cotisations maladie, vieillesse et prestations familiales. Ceci explique l'évolution remarquée des cotisations AT-MP en 2011. Ces nouvelles modalités d'imputation sont neutres financièrement avec la baisse proportionnelle des cotisations maladie, vieillesse et prestations familiales.

COMPTES SOCIAUX DES SALARIES AGRICOLES
POUR LES ANNEES 2010 (semi-définitif) et 2011 (prévisionnel)

DEPENSES

(en millions d'euros)

CATEGORIES D'EMPLOIS			
	2010 semi-définitif	2011 prévisionnel	2011 / 2010 ind. valeur
I-PRESTATIONS			
A/ - SANTE			
.Assurance Maladie Obligatoire et Volontaire			
. Maladie a	1 551,0	1 594,7	102,8
. Invalidité et infirmité b	74,3	75,8	102,0
. Accidents du travail et Maladies Professionnelles c	236,1	242,6	102,7
Sous-total : SANTE d=a+b+c	1 861,5	1 913,1	102,8
B/ - VIEILLESSE			
.Assurance Vieillesse e	2 176,1	2 210,2	101,6
Sous-total : VIEILLESSE e	2 176,1	2 210,2	101,6
C/ - FAMILLE			
.Charge de famille f	369,7	379,4	102,6
.Assurance Maternité g	56,3	56,7	100,7
Sous-total : FAMILLE h=f+g	426,0	436,1	102,4
SOUS - TOTAL (I) PRESTATIONS i=d+2+h	4 463,6	4 559,4	102,1
II-TRANSFERTS ENTRE GESTIONS			
.Contributions et transferts divers q	16,6	16,6	100,0
III-CHARGES DE GESTION ET DEP. ASSIMILEES			
.Au titre de la protection sociale s	145,5	143,2	98,4
TOTAL PROTECTION SOCIALE (I)+(II)+(III)	4 625,7	4 719,1	102,0